



LE MOT DU MAIRE

Alors que 2021 s'est achevée laissant, une nouvelle fois, à chacun le souvenir d'une année vraiment particulière, voici déjà 2022 qui commence.

Les vœux sont toujours un moment agréable qui nous permet d'échanger dans un cadre convivial, de prendre des nouvelles des uns et des autres et de faire un tour d'horizon des moments forts de l'année. Mais cette année, encore une fois, c'est à distance mais avec beaucoup de sincérité et de chaleur, que je vous présente, ainsi qu'à vos familles et vos proches, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Je vous souhaite à toutes et à tous de vivre des moments privilégiés de bonheurs partagés et de fraternité.



Photo: F. Berlic

Si nous sommes toujours frappé par la Covid-19, cette période inédite s'avère être une épreuve collective et personnelle qui nous invite à plus d'humilité et de respect dans toutes les dimensions de notre société, écologique, sociale et démocratique.

Malgré cette crise, les adjoints et conseillers sont toujours au travail, en s'engageant dans leurs responsabilités. Ils sont à l'image de beaucoup de Cabanassiens, Cabanassiennes : actifs, ouverts et investis.

Un grand merci à l'ensemble du personnel, administratif et technique, pour leur grande implication dans leurs dossiers et sur le terrain.

Je remercie les présidents des associations, les bénévoles et toutes les personnes qui donnent de leur temps pour entretenir la vie locale malgré les contraintes sanitaires.

Le comité d'animations a repris du service. Merci à Geoffrey, Marius, Angélique et Meryl qui, avec l'aide de quelques bénévoles, redoublent d'effort pour redynamiser le village.

Concernant cette deuxième année de mandat, nos actions ont porté sur différents projets :

- Enfouissement des réseaux secs sur les secteurs du Cami Ramader et du Cami de la Vibra
- Développement d'un futur tiers lieux (accueil d'entreprises) sur la Commune, avancement des dossiers du Pôle enfance. (Projets portés par la Communauté de communes Pyrénées Catalanes)
- Réaménagement (pôle échange multimodaux) du site de la gare La Cabanasse / Mont-Louis (Région, PNR, Com-Com, Communes)

Bulletin Municipal

Pour 2022, notre cap reste le même : la rigueur budgétaire (les dotations de l'Etat sont toujours prévues à la baisse) tout en faisant le choix de maintenir les investissements pour le futur. Il est important de porter des projets, d'avoir des ambitions pour pouvoir exister dans l'avenir, mais il est de notre devoir de prendre les bonnes décisions et d'ajuster parfois celles prises dans le passé.

Je ne manquerai pas de souligner qu'un dynamisme immobilier, autant privé que public, s'est développé sur la commune.

Notre commune a été particulièrement marquée par le nombre de décès cette année. C'est avec une pensée émue que nous adressons à leurs familles et à leurs proches, qui sont dans la peine, nos sincères condoléances.

Terminons sur quelques points plus heureux !

Tout le Conseil Municipal se joint à moi pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants sur notre commune et aux bébés cabanassiens de 2021 avec nos sincères félicitations aux heureux parents.

Je vous renouvelle tous mes Meilleurs Vœux pour cette année 2022, en espérant pouvoir vous retrouver pour davantage de moments partagés conviviaux !

Bien à vous,
Votre Maire, Christine COLOMER



La Vie du Conseil (retrouvez les comptes rendus dans leur intégralité à la Mairie ou sur le site internet www.lacabanasse.fr)

Le Conseil Municipal s'est réuni le 15 Octobre 2021.

Présents: COLOMER Christine, CULLELL Christophe, GARRIGOLAS Jérôme, GAUMOND Stéphane, LECARPENTIER Marie-Madeleine, PARENT Karine, POLATO Serge, VERDAGUER Céline, VILLENEUVE Amandine.

Procuration: FOLIARD Annick à COLOMER Christine et CLERCH Xavier à POLATO Serge

Absents: CANTO Daniel, DELCASSO François, FOUGERE Jean-Pierre, JULIEN Jean-Pierre.

Les Subventions 2022 aux associations:

Madame le Maire propose

ASSOCIATIONS CABANASSIENNES			
Club de Pétanque	350 €	Ecole de musique Capcir Ht-Conflent	250 €
UNC - Anciens Combattants	300 €	Rugby Athlétic Cerdagne Capcir	200 €
Chemin Faisant	300 €	Ski Club Capcir Haut-Conflent	200 €
APE Parents d'élèves	300 €	Sapeurs Pompiers	150 €
Aînés Ruraux ADMR	250 €	Club de glace	100 €
Neige et Soleil	250 €	Dépenses totales	2 650 €

—> Décision: Adopté à l'unanimité

Intégration de subventions FACE 2021:

Madame Le Maire informe de l'intégration des subventions octroyées au Fond d'Amortissement des Charges d'Electrification (le FACE): Le programme renforcement Cami de la Vibra obtient 53 200 € et le programme renforcement Cami Ramadet 8 800 €

—> Décision: Adopté à l'unanimité.

Adressage:

Les travaux d'adressage dans le cadre de l'arrivée de la fibre optique impliquent la création de nomination de voies communales ainsi qu'une numérotation cohérente des immeubles.

—> Décision: Adopté à l'unanimité.

Adhésion au plan départemental de lecture:

La bibliothèque communale est partenaire de la médiathèque départementale pour les prêts d'ouvrages et utilise les outils d'animations, de formation, qu'elle met à disposition des communes. Elle invite les communes à signer une convention de partenariat. Nota 1,50€ par habitant/an.

—> Décision: Adopté à l'unanimité

Le Conseil Municipal s'est réuni le 18 Décembre 2021.

Présents: COLOMER Christine, CLERCH Xavier, CULLELL Christophe, FOLIARD Annick, GARRIGOLAS Jérôme, GAUMOND Stéphane, LECARPENTIER Marie-Madeleine, PARENT Karine, POLATO Serge, VERDAGUER Céline, VILLENEUVE Amandine.

Absents excusés: DELCASSO François, FOUGERE Jean-Pierre.

Absents: CANTO Daniel, JULIEN Jean-Pierre.

Durée légale du temps de travail - 1607 heures :

Madame Le Maire indique que les agents doivent réellement effectuer 1607 heures de travail dans l'année et propose de retenir pour la journée de solidarité soit 7h heures de formation, soit de régulariser par 7 heures supplémentaires.

—>*Décision: Adopté à l'unanimité.*

Négociation du télétravail :

Selon la loi de transformation de la fonction publique du 13 Juillet 2021, qui renforce le dialogue social, la commune doit initier des négociations avant le 31 Décembre 2021 en vue de la conclusion d'un accord relatif au télétravail pour une partie des employés.

—>*Décision: Adopté à l'unanimité.*

Financement des investissements du SIAEPA :

Les réseaux d'eau nécessitent de gros investissements de renouvellement et le syndicat ne peut les assumer seul. Mme le Maire indique que la commune sur laquelle les travaux sont envisagés devra participer déduction des subventions obtenues (environ 80%) à la hauteur de 50% SIAEPA et 50% Commune. Seuls les travaux en régie seront supportés intégralement par le Syndicat. Les 3 communes sont aussi sollicitées financièrement dans l'extension de leur réseau d'eau potable et usée, jusqu'en 2026 durée du mandat.

—>*Décision: Adopté à l'unanimité.*

Financement du fonctionnement du SIAEPA :

Madame le Maire indique que le SIAEPA doit faire face à un déficit de trésorerie et sollicite les communes membres pour une participation de fonctionnement à hauteur de 25€ par habitant DGF (Résidences secondaire incluses)

—>*Décision: Adopté à l'unanimité.*

Convention financière Forfait Neiges Catalanes Communauté de Communes Pyrénées Catalanes:

Les Neiges Catalanes ont conventionné avec la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes afin de proposer aux enfants de la commune et scolarisés en école élémentaire de compétence intercommunales un forfait permettant la pratique du ski alpin et ski de fond.

Ces forfaits seront facturés à la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes au prix de 50€ par enfant et chaque commune prendra à sa charge le remboursement de ses enfants.

—>*Décision: Adopté à l'unanimité.*

Voirie

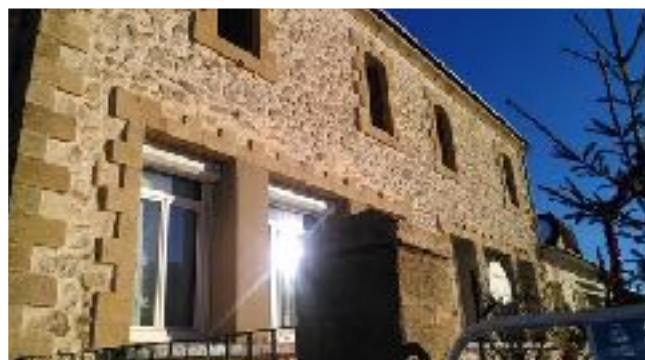
Travaux et Entretien

Période PRINTEMPS- ETE-AUTOMNE

Ils sont en conformité avec nos engagements. Notre village à plus de 8 km de voirie étendue sur ses 3.26 km², avec ses ilots d'habitations éloignés les uns des autres. Ceci oblige, été comme hiver, à prioriser nos actions et définir suivant la nature des travaux, les modes d'interventions, soit par l'équipe municipale soit par le biais d'entreprise privée. Ceci n'écarte pas les obligations de chacun, pour entretenir son jardin et le devant chez soi, sans encombrer les espaces publics des déchets verts, ou autre objet insolite dont la place est à la décharge intercommunale. Notre village ne cesse d'avoir de plus en plus d'habitants permanents (694) et le double en saison. Le civisme est notre seule garantie d'une bonne harmonie citoyenne et d'un embellissement du village qui est notre bien commun.

L'équipe municipale

- Rénovation d'une salle à disposition des élèves située au premier étage de l'école.
- Rénovation des deux garages situés à l'angle de la rue Joliot Curie et du lotissement BOURE.
- Curage des fossés de la résidence de la Têt et nettoyage des abords de l'avenue Haut-Conflent et avenue de Cerdagne.
- Désherbage et tonte des espaces verts communaux.
- Nettoyage du cimetière et remise en état des peintures de la signalisation routière et parkings devenus obsolètes.
- Réparations ponctuelles des voiries et abords, nettoyage des bouches d'évacuation d'eau pluviale (plusieurs lotissements).
- Préparation des véhicules pour la saison hivernale, réparation et entretien des outillages et équipements.



La Régie électrique de la Cabanasse (investissement 2021)

- Renforcement de réseau et enfouissement « Rue Jardo »
- Renforcement de réseau et enfouissement « Cami Ramadet »
- Renforcement de réseau et enfouissement « Cami Vibra » T1
- Détection et géo référencement en classe A des réseaux souterrains HTA et BT avec les branchements et l'éclairage public – Tranche 1
- Renforcement de réseau Lotissement Fauveau-Garau
- Rénovation résidence des neiges – Réfection de 5 colonnes montantes
- Reprise de l'alimentation de l'ancien Hôtel PUIG
- Amélioration Terre du neutre – Station d'épuration

Entreprises privées :

Installation des réseaux fibre sur le village. La Rue Joliot Curie est en cours d'attente de l'intervention pour enfouissement téléphone.

L'HIVER

A pied d'œuvre, parfois dès 05h du matin, les jours de fortes chutes de neige ou de gel, nos techniciens communaux passent sur l'ensemble du village (et un Adjoint au Maire habilité à la conduite d'engins). Si dans l'ensemble les zones de stockages et voies de circulation sont libres de tout stationnement, il existe encore des points sensibles. Outre la perte d'un temps précieux ce sont aussi des contraintes techniques et des risques d'accrochage de voitures. Un effort doit être fait pour l'évacuation des véhicules qui demeurent aussi en stationnement ventouse sur la voie publique ou qui occupent inutilement les places collectives.

Deux chasse-neiges sont opérationnels et le déneigement s'effectue, suivant les conditions climatiques, dans les meilleurs délais possible. L'un s'activant sur le cœur village et le second sur les extérieurs. Cependant des chutes de neige importantes (70 à 80 cm) comme celles de ce début d'hiver nécessitent dans un premier temps le stockage et, dans un second temps, le déblaiement par tractopelle et évacuation par camion. Les lotissements n'ont pas été construits avec des espaces de stockage, ni même des lieux de contournement des engins. Il faut s'adapter et nous comptons sur votre compréhension.



RAPPEL

Il est interdit de jeter ses monticules de neige sur la voie publique, à fortiori après le passage des engins.

En cas d'accident vous êtes tenu pour responsable.

Les aléas du déneigement. Hélas, des contraintes mécaniques, malgré une préparation sérieuse de nos engins, nous jouent quelques mauvais tours en plein travail et ajournent le planning prévu (ex : saleuse bloquée et lame cassée). Bilan, retour à l'atelier le temps de réparer et envoyer un SOS aux entreprises privées ou aux équipes des villages voisins. **(Un Grand merci à leur réactivité !)**



Urbanisme et Environnement

Un village qui évolue et se transforme, en prenant soin de garder son identité, est un village qui prospère. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de Mairie pour vos démarches et à consulter sur internet ou par voie d'affichage les informations courantes.

NOTRE ENVIRONNEMENT EN MODE INTEMPERIES



Le premier souffle de l'hiver vient nous rappeler subitement que nous vivons en étage, dit subalpin, selon la classification des zones montagnardes. Si les « experts » sont unanimes sur une durée plus courte des périodes hivernales, en raison du réchauffement climatique, d'aucuns s'aventurent à nous dire qu'elles seront plus clémentes. Fortes précipitations de neige et de pluie, gel, vent violent, sécheresse, grêle, bourrasques peuvent se succéder et nous surprendre. La tempête Gloria de 2019 laisse encore ses stigmates d'arbres fracassés. Il est indispensable de prendre ces événements avec sérieux et comme une probabilité des saisons à venir. À cela, des précautions élémentaires sont de rigueur, à commencer par la protection extérieure de nos habitations, de notre environnement, pour soi mais aussi pour la collectivité.

Nous n'avons pas à ce jour sur la commune, d'arrêté municipal relatif à une obligation de mettre un « garde-neige » sur les toitures qui donnent sur la voie publique, et la loi n'impose pas cette installation, même sur les toits en ardoises très glissants. Mais en cas d'accident, matériel ou corporel, vous serez tenu pour responsable des dommages. Pour les propriétaires, une consultation auprès de votre compagnie d'assurance habitation, vous éclairera sur ce point.



Clin d'oeil sur nos Projets

« Là où il y a la volonté il y a toujours un chemin »

Quelques mots pour vous sensibiliser sur les projets qui vous concernent et qui vont prendre forme pas à pas sur notre commune.

Comme annoncé en première page de votre journal, des projets de la municipalité et/ou en partenariats avec les différents acteurs institutionnels sont en cours d'études et d'élaboration.

Donner du temps au temps, pour braver les contraintes que nous impose le COVID et ses variants dans le ralentissement du fonctionnement des services et des entreprises, nous renforcent dans l'envie de bien faire. On ne lâche rien !

Comme vous l'avez constaté, le panneau a été réajusté pour vous rappeler que le futur pôle enfance du Haut Conflent est toujours d'actualité. Quelques retouches sont nécessaires pour améliorer la construction, peaufiner le premier projet afin d'être davantage en harmonie avec les nouvelles obligations thermiques et environnementales et leurs réalités budgétaires. Un peu de patience.



Au fait !? C'est quoi un projet MULTIMODAL ?

C'est un lieu d'échanges où se connectent différents modes de transports : train, bus, circulations douces, vélos... Il permet de faciliter les correspondances, tant pour les liaisons de proximité que pour les déplacements locaux, tout en offrant des services adaptés aux besoins des habitants comme des touristes. La gare Mont-Louis La Cabanasse est le lieu incontournable pour privilégier et développer ce projet.

C'est quoi un « TIERS-LIEU ?

Les tiers-lieux sont des espaces où le travail se mélange à d'autres aspects de la vie en collectif. Ce sont les nouveaux lieux du lien social, et des initiatives collectives. Ils se sont développés grâce au déploiement du numérique partout sur le territoire. Chaque lieu a sa spécificité, son fonctionnement, son mode de financement, sa communauté. Un pas de plus vers la modernité.

Adressage... Suite et fin

« Rien n'est permanent, sauf le changement ! » (Héraclite d'Ephèse philosophe grec du VI^{ème} siècle Avant JC)

Qu'avons-nous fait, et pourquoi ?

Pour rappel, cette démarche relève de la mise en place de la fibre et de ses obligations.

Les Services de la Poste recensaient une quarantaine d'anomalies, dont l'absence des noms de voies, ou la numérotation incorrecte de celles-ci et de nombreuses confusions que l'outil informatique rejetait.

Avec l'équipe mise en place sur ce dossier, il nous fallut d'abord traiter rapidement cette priorité. Un exemple : « La RN 116 en direction d'Andorre fut enregistrée jadis sous le nom de « Route de Font-Romeu » tout comme la D118 du rond-point Emmanuel Brousse en direction de Pyrénées 2000. Pour la conformité de l'adressage, il y en avait une de trop.

Aussi vrai que bizarre, nos « Lieux dits » qui s'étalent sur plusieurs hectares et enregistrés au cadastre depuis 1835, démontrent des problématiques d'indications pour des logiciels de géolocalisation, quand ils ne renvoient pas livreurs et professionnels, aux villages voisins. D'où d'énormes confusions pour le quidam n'étant pas du pays.

L'Etat a créé une base internet de regroupement uniforme « adresse.data.gouv.fr » consultable par tous et modifiable au gré des constructions et transformations des villes.

Tout cela tombe sur le bon sens pour les Communes, le Cadastre, les Impôts, les opérateurs THD, INSEE, IGN, La Poste, et bien entendu le SDIS (les secours) prioritaire d'une bonne information. Par ailleurs, En vérifiant toutes les adresses, nous avons constaté que des noms et des numéros étaient absents sur des habitations permanentes et saisonnières. Il faut y remédier, surtout pour les secours car eux, savent que chaque seconde perdue peut être fatale.

Très prochainement, nous allons mettre en place les panneaux des rues et les numéros là où il y a nécessité. Nous vous informerons. Il faudra un peu de temps pour que tout le monde s'habitue, tout comme nos voisins de Planès, qui après des décennies sans nom de rue, sont aujourd'hui au top.

Notre photo : Le Directeur du Centre de vacances IGESA a anticipé l'adressage de ses batiments qui sont placés en fin de LA ROUTE NATIONALE jusqu'au Monument E. BROUSSE. L'appellation « les Sorbiers » a disparu en raison de la confusion avec l'impasse qui se trouve Cami Ramadet.



LA CABANASSE 66210		
Nom de la voie créée	Réf Cadastrales Début de Voie	Réf Cadastrale Fin de Voie
ROUTE NATIONALE	OA0059	OA0150
ROUTE D'ANDORRE	OA0150	OA0817
IMPASSE DES VOYAGEURS	OA0559	OA1482
CHEMIN DES RANDONNEURS	OA0046	OA0301
IMPASSE DES NOISETIERS	OA0084	OA0084
CHEMIN SAINT JEAN	OA0301	OA1478
RUE DES BICHES	OA1318	OA1347
IMPASSE DES CERFS	OA1348	OA1337
IMPASSE DES FAONS	OA1724	OA1753
RUE DEL RIU	OA1629	OA1788
IMPASSE LES CASCADES	OA1780	OA1782
IMPASSE DE LA SOURCE	OA1784	OA1787
CHEMIN DE LA CALME	OA1039	OA0447
IMPASSE DE L'ORRI	OA0477	OA0476
IMPASSE DU CAMBRE	OA1043	OA0476
PLACE DES FÊTES	OA1711	OA1644
IMPASSE DE L'ANCIEN HOTEL	OA1585	OA0771
RUE DU PRAT DE L'HORT	OA0171	OA0797

Pendant ce temps-là, ...

A la Bibliothèque municipale

NOUVEAUTES :

- Romans adultes en anglais.
- Albums jeunesse en anglais, espagnol et catalan.
- Romans adultes large vue



Information de la municipalité

Nouveau à la Cabanasse : Marché

Depuis le 22 Novembre 2021, un producteur de Saint Féliu d'Avall, de fruits, de légumes et d'oeufs : "la ferme j'ai Néric", sera présent sur le parking du skate parc tous les lundis de 14h à 18h.,



Depuis deux années, Les fêtes sont à la peine dans tout le pays. La pandémie toujours présente oblige les associations et les municipalités à annuler ou s'interroger sur la mobilisation des participants en prenant le moins de risques possibles. Aussi tout en limitant et/ou supprimant certaines manifestations, avec vigilance, nous ne voulions pas rester totalement en dehors de ces moments qui nous rassemblent.

Week-end festif par le Comité des Fêtes

Samedi 11 et Dimanche 12 Juillet 2021

La nouvelle équipe du Comité des Fêtes a organisé un week-end festif. Elle a proposé le samedi 11 juillet, un vide grenier nocturne accompagné d'une soirée musicale et d'une grillade. La soirée du dimanche 12 Juillet a été dédiée à la finale de l'EURO 2021.

Fête de La Vierge des Voyageurs 2021

Samedi 31 Juillet 2021



Comme chaque année depuis 2004, le dernier samedi de juillet s'est déroulée la fête religieuse traditionnelle avec la procession de la « Vierge des voyageurs » dont une messe en plein air au Col de la Perche.

Vide grenier du 15 Août

Dimanche 15 Août 2021

Le 15 août, un vide grenier sur le village très prisé, qui au fil des années devient une institution locale à la Cabanasse.



Forum des Associations

Jeudi 09 Septembre 2021

Les ASSOCIATIONS ont répondu présentes à La Cabanasse.

Comme chaque année, le temps du forum, les représentants ont pu renseigner le public sur leurs pratiques sportives et culturelles, tarifs et horaires. Petits et grands ont pu choisir leurs activités de loisirs hebdomadaires pour cette année.



Halloween

Samedi 06 Novembre 2021

Nouveautés obligent, la « maison de la peur » s'est installée dans la salle des fêtes ce 6 Novembre, et sera selon les dires, encore plus démoniaque en 2022.



Cérémonie du 11 Novembre

Jeudi 11 Novembre 2021

À 11h a eu lieu le dépôt de gerbe à La Cabanasse

À 11h30, à Mont Louis, s'est déroulée la cérémonie de commémoration du 103^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918.



Le Noël de La Cabanasse

Décembre 2021

Après avoir troqué ses rennes pour un camion de pompier l'année dernière, voici le Père Noël accompagné de ses jeunes Lutins Cabanassiens arrivés en trombe dans un drôle d'engin. Une soixantaine d'enfants ont répondu présents malgré le froid pour le plus grand plaisir général des familles. A l'année prochaine pour d'autres surprises. *Merci King Jouet Font-Romeu. Animation festive assurée dans le respect strict des règles sanitaires (port du masque obligatoire, gel hydroalcoolique).*

Pour 2021, le traditionnel repas de Noël des Aînés n'a pu avoir lieu en raison des conditions sanitaires. L'Equipe Municipale s'est mobilisée pour confectionner, à partir de

produits Locaux et Régionaux, des paniers garnis. Ces colis ont été livrés à domicile avant le 24 Décembre, dans le respect strict des règles sanitaires. *Merci au Mas Terregalls Err, Les Rousquilles du Palais Bourg-Madame, Intense Douceur Egat, Sieur d'Arques Limoux, Rétif Perpignan.*



Communauté de Commune Pyrénées Catalanes

La communauté de commune a été créée le 17 décembre 1997 sous le nom de Capcir Haut-Conflent. À sa création, elle ne comptait que 5 communes.

En 2017, elle devient la communauté de commune Pyrénées Catalanes, et compte 19 communes. Elle couvre le Capcir et une partie de la Cerdagne (Font-Romeu, Bolquère, ...) ce qui représente une superficie d'environ 35 000 hectares.

Les compétences et leurs actions - Les commissions d'élus

- Développement Economique et promotion touristique et SCOT : Concordance PLU, Petites villes demain, Montagne Catalane, OTI numérique, réseau WIFI intercommunal - G.E.M.A.P.I. - Déchets - Promo. Environnement : Tiers lieux, ZAE Font Romeu et Matemale, SPIC, ZAT Matemale, Refuges Bouillouses et camporells ... - Maison services publics	- Social : MFS, présence verte, conseiller numérique, campus connecté - Patrimoine : programme culturel, Mont Louis,... - Santé - Enfance / Scolaire - Forêts / Agriculture - Culture / Sport : Médiathèques et réseau bibliothèques, Sport héritage 2024 (XCO, Boucle cyclo sport, complexe sportif intercommunal, piste cyclable, voie verte
---	---

Ces compétences sont réparties dans des commissions, appelées « pôle » qui sont dirigées par un(e) vice-président(e) et un(e) référent(e).

a) Le pôle administratif :

Regroupe les activités liées à la gestion des ressources humaines ; la comptabilité, les marchés publics et la communication.

b) Le pôle enfance-social-santé :

Ce pôle regroupe : le service scolaire (5 écoles, 250 enfants), les 3 maisons de santé, les actions envers les personnes âgées, afin de créer une vraie offre de service public à l'ensemble de nos habitants. Ces actions portent, aussi, sur la maison France service, le conseiller numérique, présence verte, campus connecté, le CLS (contrat local de santé), la CTG (convention territoriale globale),

c) Le pôle développement économique et aménagement du territoire :

Avec 2 zones d'activités économiques (Font Romeu et Matemale), des projets de tiers- lieux/ coworking etc.

Le S.C.O.T. a été approuvé (avec un recours), il est exécutoire à partir du 10 octobre

d) Le pôle tourisme :

Il regroupe la promotion et les activités touristiques : une station de ski nordique (140 km de pistes), un complexe sportif, les chemins de randonnées-VTT-raquettes (plus de 1000 km), les refuges de montagnes et la zone d'activité touristique du lac de Matemale qui accueille de nombreux touristes l'été (60 000 visiteurs)

e) Le pôle infrastructure/environnement :

Il gère notamment le service gestion et valorisation des déchets comprenant : 2 déchèteries, 160 points de collectes comprenant tous les flux, des plateformes de compostage partagées, un Plan

Local de Prévention commun avec la CdC Pyrénées Cerdagne, permettant d'obtenir un taux de détournement de 30% (meilleur taux départemental)

Quelques investissements et projets en cours :

- Le refuge des Bouillouses
- L'atelier de découpe de viande : travaux en cours
- Le Pôle enfance La Cabanasse (Haut Conflent). Phase APS (Avant-projet sommaire) est en cours. La municipalité précédente avait annoncé le lancement du chantier alors que les études n'étaient toujours pas engagées. Aujourd'hui, ces dernières sont faites et validées par les différents services de l'état.
- Les Tiers lieux - coworking : étude en cours, un espace est prévu sur la commune de La Cabanasse
- La rénovation complexe sportif intercommunal : APD (Avant-projet définitif en cours)
- La Maison France service itinérante, projet réalisé. La demande de labellisation a été déposée auprès des services de l'état, courant décembre. Les permanences sont mises en place sur les communes, notamment sur La Cabanasse. Une conseillère numérique, commencera ses missions courant le 2^{ème} trimestre 2022.
- Médiathèques intercommunales, agrémenté d'un réseau avec les différentes bibliothèques déjà existantes.
- Vélo route, une étude complémentaire a été faite et validée. Un circuit passera par Mont Louis, La Cabanasse et Saint Pierre et rejoindra Eyne par la route forestière.
- Piste de biathlon (au creps) réalisée
- Campus connecté (livraison 15 janvier). Ce dernier permettra, entre autres, à nos jeunes de pouvoir poursuivre des études tout en restant sur le territoire. (Exemple un fils d'agriculteur qui doit aider dans la structure familiale et veut poursuivre ses études)
- XCO circuit vtt (pied des pistes) printemps 2022

Services Publics de Proximité

Pour toutes questions ou demandes :
Communauté de Communes Pyrénées catalanes
Col de la Quillane
66210 La Llagonne
Téléphone: 07.56.36.87.06
Email: services.publics@pyrenees-catalanes.com



Flash Infos

Fermeture Trésorerie de Mont-Louis

Fermeture de la trésorerie de
MONT LOUIS
le 1^{er} Janvier 2022



Pour vos renseignements et paiements

> **CONCERNANT L'IMPÔT** ((impôt sur le revenu, Taxe d'habitation, contribution à l'audiovisuel public, Taxe foncière) vous êtes invités à contacter :

Antenne de SAILLAGOUSE : Avenue des Comtes de Cerdagne
66800 SAILLAGOUSE

Service des Impôts des Particuliers de PRADES :
11 Avenue Beausoleil CS 10 100 66501 PRADES

Centre de Contact : TEL : 0 809 401 401

> **CONCERNANT LE RECouvreMENT DES PRODUITS LOCAUX** (les factures d'eau, les factures d'électricité, les loyers, les taxes de séjours et toutes factures émises par les collectivités locales,) vous êtes invités à contacter :

SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE PRADES
11 Avenue Beausoleil 66500 PRADES

Adresse courriel : sgr.prades@dgfip.finances.gouv.fr

Pour toute question relative au paiement d'une facture émise par un
Établissement public de santé ou un établissement public pour
personnes âgées dépendantes, la Trésorerie spécialisée hospitalière
de THUIR est désormais compétente.

Adresse courriel th.thuir@dgfip.finances.gouv.fr

Félicitations

Elles se sont dit
« Oui »

le 18 Octobre 2021

Mmes Fanny MATHIAS et
Sophie ROGET



04 68 04 23 74 10

10 Avenue Lax

mairie@lacabanasse.fr

Horaires : 9h00-12h00 et

14h00-17h00

du Lundi au Vendredi (sauf
mercredi 09h00-12h00)

Une permanence est assurée par
M. POLATO Serge, 1er Adjoint : le
mardi matin de 9h00-12h00

Bienvenue à



Charlie, Lilas et Romi

Décès 2021-2022



Mme EDA PEREIRO CLERCH Maria

M. VIDAL Joseph

Mme CARRERE COMES Colette

Mme GRAU NICOLAU Rose-Marie

Numéros utiles



Bibliothèque

04.68.04.49.86

bibliotheque@lacabanasse.fr

Régie Electrique

04.68.04.11.35

regie-la-cabanasse@wanadoo.fr

Agence Postale

04.68.30.09.67

Déchèterie

04.68.04.49.86

om.admin@pyrenees-catalanes.com

Directrice de publication:

Christine Colomer.

Rédaction: Equipe Municipale.

Photos: Mairie LC

Impression: Altiprint